Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 30

Artikel: Bourg-Ciné-Sonore
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224702

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tôt maints sujets de mécontentement. Elle a acheté une robe d'un prix excessif et dont elle n'avait nul besoin. Elle a fait des folies en dépenses inutiles ; elle a oublié de recoudre les boutons du gilet de son mari. Elle commet constamment des étourderies. Elle oublie, tout en servant son dîner, de fermer la clef du gaz, de sorte que le ménage Lampeigne n'échappe à l'asphyxie que par miracle. Elle a négligé de rentrer, avant la pluie, le linge étendu pour sécher, depuis plus de trois semaines, sur des cordes devant sa fenêtre.

Une fois sur le chapitre des récriminations, Lampeigne ne s'arrête plus, il gronde, grogne, blâme, réprimande, admoneste et il est tout étonné de voir sa femme prendre une expression heureuse au fur et à mesure qu'il la sermonne. Quand il a terminé ses reproches, il s'apaise et lui pose cette question :

— Dis-moi un peu, voyons, pourquoi tu me fournis tant de prétextes d'être mécontent ?

Et Mme Lampeigne, ingénument, de répondre :

— Parce que je t'aime bien, mon ami. Je sais qu'il faut que tu bougonnes constamment et que tu as la manie de ronchonner. Or, depuis quatre jours, au moins, tu ne m'avais pas adressé un seul reproche; j'ai eu peur pour ta santé et, afin que tu puisse te plaindre et grogner comme tu aimes tant à le faire, mon chéri, eh bien je t'en ai fourni les prétextes. Dis, à présent, que je ne suis pas une femme modèle

Mme Lampeigne est, en effet, une femme parfaite, c'est elle-même qui l'assure. Dans un dîner auquel elle avait convié qeulques amis de son mari, elle déclara, au cours d'une conversation :

— Je n'ai fait que trois mensonges dans toute ma vie.

Son oncle, qui était là et qui la connaissait bien, répliqua simplement :

— Voilà le quatrième.

No smoking. — Le voyageur (au wagon-restaurant). — Peut-on fumer ici ?

Le garçon. — Non, monsieur !

Le voyageur. — Alors, d'où viennent ces cendres de cigarettes.

Le garçon. — Des gens qui n'ont pas demandé, monsieur.

Un cas de conscience. — Mme Cabille a envoyé chez le libraire le plus voisin, Jules, son fidèle valet de chambre. Elle l'a chargé de lui apporter des journaux, et, dans ce but, lui a donné une pièce de quarante sous.

Justement, voici Jules qui, de retour, pénètre dans le salon où se tient Madame. Il a les mains vides.

— Eh bien ! interroge Madame Cabille, et ces journaux ? Je ne les vois pas. Auriez-vous oublié de les acheter ?

— Non, Madame, répond le valet de chambre... Seulement, voilà : au moment d'entrer chez le libraire, je me suis aperçu que la pièce de deux francs que Madame m'avait donnée était fausse... Et comme je sais que Madame est trop honnête pour faire usage d'une pièce fausse...

— Vous avez eu raison, Jules, approuve Mme Cabille, mais, au fait, montrez-moi donc cette pièce

— Ma foi, fait Jules, comme elle ne valait rien, je me suis acheté des cigares avec -...

UN PATRIOTE DE 1798 PEU CONNU : PHILIPPE BERNEY

(Suite et fin.)

Qu'allait faire Berney, possesseur d'un secret, dangereux pour Berne, mais précieux à utiliser auprès du Directoire pour l'avancement de l'émancipation du Pays de Vaud ? Et puis, il y avait son futur beau-père, le conseiller Piguet... Il crut devoir le mettre dans le secret, mais essuya une scène terrible : « il n'aura pas sa fille, s'il s'avisait de faire le moindre geste qui pût nuire à ses maîtres vénérés, LL. EE. de Berne ! » Allons, l'ours avait de fidèles sujets, à la Vallée aussi ! Berney tint tête à l'orage : il n'avait pas fréquenté en vain les clubs pendant son séjour à Paris ! Il eut une ultime entrevue avec la belle Mariette ; dont la vanité fut plus forte que son amour pour le beau danseur d'un soir d'abbaye... Ce fut la rupture. Le beau Berney rentra chez lui brisé, mais décidé, plus que jamais, cette fois, à dénoncer les coupables au gouvernement français, et cela sans perdre une seconde.

* * *

Une semaine après la découverte qu'il avait faite à Aubonne, Philippe Berney arrivait à l'improviste au Club helvétique à Paris. F.-C. de la Harpe et ses amis étaient découragés depuis la diète de Frauenfeld et l'intervention de l'ambassadeur français à Berne, Barthélemy, qui avait rétabli les relations entre la France et la Confédération des treize cantons. L'annonce de sa découverte à ses amis du club par Berney en personne ranima tous les courages : trouvé enfin le bon prétexte pour le Directoire d'intervenir en Suisse ! La complaisance du bailli de Tavel et celle de ses maîtres de Berne était une preuve de la fourberie du gouvernement oligarchique de la vieille ville envers le Directoire français. F.-C. de la Harpe allait s'en servir habilement contre Berne et en faveur de ses compatriotes vaudois.

Le lendemain de son arrivée déjà, Berney fut reçu par Barras en personne ; il dénonça les faux-monnayeurs en lui remettant, comme preuve à l'appui de ses dires, la liasse de faux-assignats... On devine l'effet que produisit cette déclaration.

Dès cet instant, l'attitude du Directoire envers la Suisse se retourna ; Berne répondit évasivement à la demande d'explications du gouvernement français au sujet de l'affaire des faux-assignats, et jura de punir terriblement l'audacieux délateur. Le 17 octobre de cette année 1797, Bonaparte signait le traité de Campo-Fornico, dangereux pour la Confédération des treize cantons parce qu'il ne statuait rien sur sa destinée; puis, quelques jours plus tard, c'était l'arrêté du 8 nivôse — 28 décembre — qui déclenchait la Révolution vaudoise...

* * *

Qu'allait-il advenir de Philippe Berney, après son audacieuse dénonciation ? Resterait-il à Paris, ou rentrerait-il à l'Orient de l'Orbe, où il avait son commerce, mais où résidait aussi la menace de la patte de l'ours, qui était lourde, on le savait, on l'avait bien vu après les banquets des Jordils et de Rolle. Rentré à l'Orient, Berney fut averti sans tarder de son arrestation par son ami et combourgeois J.-J. Cart, de l'Abbaye lui aussi. Fuir, il aurait pu le faire, il en avait le temps. Il préféra rester, car il savait fort bien ce qui se préparait: l'année 1797 tirait à sa fin ; l'arrêté du 8 nivôse allait précipiter les événements dans le Pays de Vaud. Berne, en faute vis-à-vis de la France, userait d'égards envers un prisonnier protégé par le Directoire. De plus, Berney se disait que sa détention ne durerait que jusqu'au moment de l'imminente émancipation du Pays de Vaud.

Enfin, il était d'ailleurs profondément froissé en son âme noble et généreuse par l'attitude de celle qu'il avait aimée, et qui l'avait lâchement abandonné : ce qui arriverait de lui, après cette déception, l'inquiétait assez peu.

L'avertissement secret de son ami Cart était exact. Le 29 septembre le grand Berney de l'Orient était donc arrêté par la police bernoise. Sa détention à Aubonne ne dura que quelques jours. Il fut transféré à Berne.

Mais, quoique prisonnier de l'ours de Berne, il jouit de toute la liberté et de tout le confort que peut avoir un détenu : il put continuer son commerce de lapidaire de l'appartement qui lui servait de cellule. Pour le libérer, tout en sauvant la forme, le gouvernement bernois l'envoya finalement aux bains de Loèche ! Il recouvra finalement sa liberté complète après le 24 janvier de l'année suivante.

Il rentra à la Vallée où il joua un rôle politique en vue au commencement du XIXe siècle. Il eut l'occasion d'approcher de très près Napoléon Ier, avec lequel il eut des relations personnelles ; il en devint un grand admirateur après l'Acte de Médiation.

Il resta garçon !

Quant à la belle Mariette, elle manqua de flair : elle avait épousé un homme de l'ancien régime qui perdit et sa place et son prestige avec la chute de Berne !

* * *

De nos jours, le promeneur qui aime à s'écarter des chemins battus peut voir, au-dessus du village de l'Orient, à la Vallée de Joux, sur l'emplacement d'un pavillon d'été ayant appartenu à Philippe Berney, un curieux vestige de son activité politique. C'est une pierre de taille carrée de bonnes dimensions, avec cette inscription laconique, qui rappelle le rôle de Napoléon médiateur :

N. M.
14 AVRIL
1803.

Cette pierre est classée dans les monuments historiques.

Je connais aussi certaine maison du même village dont le galetas contient encore une jolie collection de ces assignats de la première République, des authentiques ceux-ci... Mais, là commence le domaine de l'indiscrétion !...

Cyprien.

La Patrie Suisse. — Dans la « Patrie Suisse » du 23 juillet: La fête fédérale d'Aarau, le tir cantonal vaudois à Morges, le lancement du « Seeland » sur le lac de Bienne, et nombre d'autres actualités. Pour le fond, un beau choix de photographies prises par Mittelholzer, dans son dernier voyage au lac Tschad, desc hroniques, des nouvelles et des romans, une étude sur Gottfried Keller par S. Honegger, etc.

Bourg-Ciné-Sonore. — « **Le Chemin du Paradis ?** » — Le chemin du Bourg, où il passe pour la quatrième et dernière fois cette semaine.

« Le Chemin du Paradis ? » — Lilian Harvey, Henry Garat, René Lefèbre, Jacques Maury, Gaston Jacquet, Olga Tschekova.

« Le Chemin du Paradis ? » — « Avoir un bon Copain », « Tout est permis quand on rêve », « Les mots ne sont rien par eux-mêmes ».

« Le Chemin du Paradis » ? — Le dépôt d'essence des « Trois Fauchés », le coup de klaxon de Lilian Harvey.

« Le Chemin du Paradis ? » — Le prototype de l'opérette française UFA d'Erich Pommer, musique de Werner Heymann.

« Le Chemin du Paradis ? » — Fantaisie, charme, gaîté, jeunesse, entrain.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron

TAVANOL
La meilleure huile contre les taons
Produit d'une efficacité remarquable n'occasionnant ni la chute du poil, ni écorchures
DÉPÔT GÉNÉRAL :
DROGUERIES RÉUNIES
LAUSANNE
En vente partout.
le flacon
fr. **1.-**

Pour lutter contre la mévente des **VINS VAUDOIS** demandez un
GIRARDOR
Vermouth exquis à base de
VIN VAUDOIS

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
Margot & Jeannet
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne